

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) et de DELIMITATION DU PERIMETRE DES ABORDS DE L'EGLISE DU VIEUX-BOURG COMMUNE DE LUSANGER

Conformément à la délibération du conseil municipal du 19 juin 2019, par arrêté n°M2025_033 en date du 8 octobre 2025, Monsieur le Maire de LUSANGER a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et de la délimitation du périmètre des abords de l'église du Vieux-Bourg à LUSANGER.

Le dossier se compose notamment, des pièces suivantes : le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le règlement, les documents graphiques et les annexes, les avis des personnes associées consultées ainsi que le bilan de la concertation. Pour la délimitation du périmètre des abords de l'église du Vieux-Bourg, le document consultable est établi par l'architecte des bâtiments de France.

L'enquête publique se déroulera :

**Du lundi 3 novembre 2025 à 9 heures 00
au vendredi 5 décembre 2025 à 17 heures 30.**

A cet effet, Monsieur Philippe ALLABATRE, a été désigné, en qualité de commissaire enquêteur titulaire par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Le dossier sera consultable en mairie de LUSANGER, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sous forme dématérialisée à l'adresse :

<http://www.mairie-lusanger.fr> Par ailleurs, toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la mairie de LUSANGER – service urbanisme – 20 Place de l'église 44590 LUSANGER.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations ou propositions sur le registre d'enquête joint en mairie ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

**Monsieur le commissaire enquêteur – mairie de LUSANGER, 20 Place de l'Eglise 44590 LUSANGER.
De plus une adresse électronique spécialement dédiée sera ouverte à partir du lundi 3 novembre 2025 à 9 h 00
pendant toute la durée de l'enquête jusqu'au vendredi 5 décembre 2025 à 17 h 30.**

revision.plu.lusanger@gmail.com

LE COMMISSAIRE ENQUETEUR RECEVRA EN MAIRIE LORS DE QUATRE PERMANENCES

**Lundi 3 novembre 2025 de 9 h à 12 h 30
Samedi 15 novembre 2025 de 9 h à 12 h 30
Mardi 25 novembre 2025 de 14 h à 17 h 30
Vendredi 5 décembre 2025 de 14 h à 17 h 30**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'issue de l'enquête et seront tenus à la disposition du public à la mairie, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, à leur demande et à leur frais.

A l'issue de l'enquête publique, après remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet sera soumis à l'approbation du conseil municipal.